Zolpidem : encadrement strict en France!

Abderrahim DERRAJI - 2017-01-11 01:58:05 - Vu sur pharmacie.ma

À la suite de la publication le 10 janvier, au Journal Officiel, de l'arrêté du ministère de la santé du 7 janvier 2017, le Zolpidem dont le princeps est le STILNOX sera encadré presque comme un stupéfiant à partir du 10 avril 2017.
Cette décision a pour but de limiter la pharmacodépendance et l'usage déviant de ce médicament et de ses génériques. D'après l'ANSM, 22 millions de boîtes de zolpidem ont été vendues en France en 2012. En pratique, les patients devraient présenter à leurs pharmaciens des ordonnances sécurisées. Celles-ci sont imprimées sur un papier spécial difficilement falsifiable. Quant au préscripteur, il a l'obligation d'indiquer la posologie exacte. Par une telle mesure, il sera plus difficile aux malades de se faire prescrire le Zolpidem chez plusieurs médecins à la fois. Mme Isabelle Adenot (1), présidente de l'Ordre national des pharmaciens de France aimerait voir cette mesure généralisée aux médicaments semblables au Stilnox. Elle estime que, l'encadrement des prescriptions devrait également s'appliquer aux autres benzodiazépines.

Probablement, la commission nationale de pharmacovigilance étudiera dans ses prochaines réunions la consommation de cet hypnotique au Maroc pour savoir s'il faut prendre des mesures similaires ou pas. Affaire à suivre